

Strasbourg, 1er novembre 2024

T-MED (2024) OJ1-rev2

COMITE DES PARTIES A LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA CONTREFAÇON DE PRODUITS MEDICAUX ET LES DELITS SIMILAIRES IMPLIQUANT DES MENACES POUR LA SANTE PUBLIQUE

(COMITE MEDICRIME)

8EME REUNION PLENIERE

Ouverture à 09h00, jeudi
Fermeture vers 17h00, vendredi

AGENDA

21-22 novembre 2024
Palais de l'Europe, Salle 10
Conseil de l'Europe

Document préparé par le secrétariat de MEDICRIME
Direction générale I – Droits Humains et État de droit



T-MED (2024) OJ1-rev2
[T-MED \(2024\) 11](#)

[T-MED \(2024\) OB1](#)

[T-MED \(2023\) LD2](#)

Voir le site web

[Profil du pays](#)

[Profil du pays](#)

Voir le site web

Rapport envoyé aux parties

[Questionnaire](#)

[T-MED \(2024\) 05](#)

[T-MED \(2024\) 06](#)

[T-MED \(2024\) 07](#)

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Adoption du projet d'ordre du jour**
 - Projet d'ordre du jour
 - Ordre du jour annoté
 - Ordre des travaux
3. **Informations fournies par la présidence et le secrétariat**
 - Liste des décisions de la 7ème réunion plénière, 28-29 novembre 2023
4. **Échange d'informations / Tour de table**
 - Dr Oumar Diouhé BAH, ministre de la santé et de l'hygiène publique, Guinée
5. **Suivi de la convention MEDICRIME et travaux futurs**
 - 5.1 **Profil du pays Questionnaire et ses réponses**
 - a) Statut du jeu et réponses reçues
 - b) Appel à candidature pour les partis d'État suivants :
Albanie, Arménie, Belarus et Bénin
 - c) Appel aux autres pays signataires
 - 5.2 **1er cycle de suivi thématique : *La protection de la santé publique par la Convention MEDICRIME en temps de pandémie***
 - a) Statut du jeu et réponses reçues
 - b) Discussion et adoption du projet de rapport final
 - c) Situation avec des parties qui ne répondent pas (Discussion)
Albanie, Berlarus, Bénin, Burkina Faso, Guinée, Moldavie, Niger, Ukraine
 - 5.3 **2e cycle de suivi thématique : *Mesure de dépôt et de destruction des produits médicaux, substances actives, excipients, pièces, matériaux et accessoires contrefaits saisis sur le site¹***
 - Projet de questionnaire.
 - Note explicative au questionnaire du cycle de suivi thématique 2nd
 - Chronologie - 2nd Cycle de surveillance
 - Discussion et adoption

¹ Note d'orientation sur la signification du terme "contrefaçon", qui est identique à "falsifié".

5.4 Stratégie MEDICRIME 2024-2025

[Stratégie
MEDICRIME
T-MED \(2024\)12](#)

Texte de la stratégie

Rapport intermédiaire de mise en œuvre de la stratégie

5.5 Groupe de travail pour la préparation d'un rapport, d'une note d'orientation et d'une recommandation sur le retrait non autorisé, y compris le vol, de produits médicaux de la chaîne d'approvisionnement

[T-MED \(2023\) 18](#)

Mandat

5.6 Demandes de commentaires reçues par la commission MEDICRIME :

[CM/Rec\(2024\)3](#)

T-MEDICRIME BU
(2023) 06

[Décision](#)

- a) Recommandation CM/Rec(2024)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur le *signalement des disparitions de médicaments à usage humain et vétérinaire de la chaîne d'approvisionnement légale*
- b) Projet de recommandation du Conseil de l'Europe sur les meilleures pratiques pour la fourniture de médicaments à distance et en ligne

6. Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques

6.1 Echange de vues avec le Président du Comité d'experts sur la minimisation des risques de santé publique posés par la falsification de produits médicaux et les infractions similaires (CD-P-PH/CMED)

6.2 Échange de vues avec le réseau des laboratoires officiels de contrôle des médicaments (OMCL)

6.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

6.4 Présentation des activités pertinentes des autorités nationales, des organisations gouvernementales internationales, des observateurs ainsi que d'autres services du Conseil de l'Europe.

- a) Présentation des observateurs suivants :
 - l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
 - Interpol
 - l'Organisation mondiale des douanes (OMD)
 - l'Organisation mondiale de la santé animale (OMS)
 - l'Office européen de lutte antifraude (OLAF)
 - Europol
 - ASOP- Europe
 - Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM)
 - Institut de sécurité pharmaceutique (ISP)
 - Organisation panafricaine de la santé (OPALS)

- b) Synergies avec les entités compétentes du Conseil de l'Europe
 - Le Groupe Pompidou

6.5 Questions de genre

Voir le [site web](#)
[CRIMFAMED \(2024\)](#)
[08](#)

[Formation HELP](#)

[T-MED \(2024\) 09-](#)
[rev2](#)

[T-MED \(2024\) 10](#)
[T-MED \(2024\) 04-rev](#)

[Site web](#)

7. Activités de coopération technique

7.1 Programme mondial CRIMFAMED : derniers développements

7.2 Formation HELP

7.3 Appel à des contributions volontaires

8. Demande de statut d'observateur

Présentation de FEDEFARMA

9. Financement du Comité des Parties

10. Élections

11. Points d'information

11.1 Nouvelles adhésions à la convention MEDICRIME

11.2 Participation du comité MEDICRIME à des événements extérieurs

11.3 Site web - changements

12. Autres questions

13. Dates de la prochaine réunion plénière

*

* *

Jeudi 21 novembre

Des réunions bilatérales auront lieu avec les délégations suivantes :

12h30 - 13h Albanie, Arménie, Moldavie, Ukraine

17h30-19h Bénin, Burkina Faso, Guinée, Maroc, Niger